



<http://www.udb-bzh.net/>

Communiqué de presse

le 16 mars 2009

## **Acharnement contre les manifestants de Carhaix : l' UDB dénonce les attaques contre les libertés fondamentales.**

Si le Tribunal de Quimper relaxait le 12 mars les six Carhaisiens poursuivis à la suite d'une manifestation pour défendre l'hôpital public de Carhaix ; par contre, 23 autres personnes étaient convoquées par la gendarmerie pour les uns par la police judiciaire pour les autres.

Aujourd'hui, le lundi 16 mars, nous apprenons que quatre des personnes convoquées sont maintenues en garde à vue.

Face à la violence de la crise, précédée de la violence du système capitaliste auquel nous devons l'apparition de la nouvelle classe sociale des travailleurs pauvres ; face à la violence du démantèlement des services publics ; face à la remise en cause du système de santé né de la volonté du Conseil de la Résistance au lendemain de la seconde guerre mondiale ; l'expression publique de la population qui refuse la casse sociale est plus que jamais légitime. Les moyens légaux de cette expression sont bien la grève, la manifestation, la pétition, la communication par la presse lorsqu'elle l'accepte.

### **Malheureusement, force est de constater la surdité du gouvernement face à la colère sociale grandissante.**

Les événements des DOM nous le rappellent.

Le 10 mars, le Tribunal de St-Nazaire condamnait après dix minutes de délibérations seulement, les personnes inculpées suite à manifestations, à des peines quatre fois supérieures aux réquisitoires.

L'Union démocratique bretonne dénonce ces attaques contre les libertés publiques fondamentales. L'UDB dénonce la répression qui s'accroît ainsi que l'instrumentalisation de la justice par l'inflation de lois répressives. L'UDB dénonce la criminalisation de l'action politique, syndicale et sociale et les tentatives d'intimidation des militants en particuliers et des citoyens en général. L'UDB apporte son soutien à toutes les personnes victimes de la violence administrative de l'État qui se traduit aujourd'hui par une convocation, et demain ?

Ne laissons pas piétiner nos libertés, soyons solidaires des 23 convoqués de Carhaix.

**Pour l'Union démocratique bretonne,  
La porte-parole Mona Bras**